

Conventions et accords collectifs applicables dans l'entreprise

Notice d'information

➤ **OUVRIERS**

- Convention Collective Nationale des Ouvriers du Bâtiment du 8 octobre 1990

➤ **ETAM**

- Convention Collective Nationale des ETAM du Bâtiment du 12 juillet 2006

➤ **CADRES**

- Convention Collective Nationale des Cadres du Bâtiment du 1^{er} juin 2004
- Convention Collective Nationale du 30 avril 1951 (Classification et appointements) des IAC du Bâtiment et des TP

➤ **POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL**

- Accords nationaux interprofessionnels

Formation

- Accord collectif sur le financement de la formation continue dans le Bâtiment du 10 février 2015
- Accord sur l'organisation et le financement de l'apprentissage dans les Branches du BTP du 24 septembre 2014
- Accord collectif national relatif à la création de l'OPCA de la construction du 29 juin 2010
- Accord relatif au statut de l'apprenti dans le BTP du 8 février 2005
- Accord national relatif à la mise en œuvre de la formation professionnelle tout au long de la vie dans les entreprises du BTP du 13 juillet 2004
- Accord relatif au Maître d'apprentissage – Formation – Certification – Charte – Indemnisation du 13 juillet 2004

Emploi, conditions de travail

- Accord du 20 décembre 2011 sur la prévention de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail dans le BTP
- Accord du 10 septembre 2009 relatif à la Diversité et à l'Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes

- Accord paritaire national du 26 juin 1989 sur la stabilité de l'emploi et le licenciement pour fin de chantier dans le Bâtiment

Durée du travail / Travail de nuit

- * Accord collectif national du 12 juillet 2006 relatif au travail de nuit des ouvriers, des ETAM et des cadres des entreprises du BTP
- * Accord national du 6 novembre 1998 sur l'organisation, la réduction du temps de travail et sur l'emploi dans le BTP (entreprises d'au moins 10 salariés)
- * Accord national du 9 septembre 1998 relatif à la réduction et à l'aménagement du temps de travail dans les entreprises du Bâtiment occupant jusqu'à 10 salariés

Epargne salariale et participation / Chèques vacances

- * Accord du 15 mars 2018 instituant un intéressement dans le BTP
- * Accords du 25 janvier 2018 instituant les plans d'épargne interentreprises du BTP et portant règlement du plan d'épargne interentreprises à 5 ans (PEI-BTP), et du PERCO interentreprises (PERCO-BTP)
- * Convention du 25 janvier 2018 relative à la participation des salariés aux résultats des entreprises du BTP
- * Accord relatif à l'organisation des chèques vacances du 4 mai 2011 et avenant n°1 du 26 juin 2012

Prévoyance

- Accord collectif national du 31 juillet 1968 instituant le régime national de prévoyance des ouvriers du BTP et ses avenants
- Accord collectif national du 13 décembre 1990 instituant le régime national de prévoyance des ETAM du BTP et ses avenants
- Convention Collective nationale des cadres du Bâtiment du 1^{er} juin 2004 (article 5.2 et annexe VII) et Accord collectif national du 1^{er} octobre 2001 instituant le régime national de prévoyance des cadres du BTP

Accord collectif d'entreprise du

A retirer si l'accord cité ne s'applique pas dans l'entreprise.

A compléter ou retirer selon l'existence ou non d'un tel accord dans l'entreprise.